



ROUEN, le 30/05/24

Syndicat CGT-Territoriaux de Rouen

Monsieur le Maire,

Le Syndicat CGT des Territoriaux de Rouen **dépose un préavis de grève à partir du Mercredi 03 Juillet 2024 jusqu'au Samedi 6 Juillet 2024 pour l'ensemble du personnel de la Ville de Rouen et du CCAS.**

**Nous exigeons :**

- l'attribution de la NBI QPV pour tous les agents concernés sur les secteurs ou en périphérie qui ont évolué au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 avec une rétroactivité sur le paiement.**
- l'application immédiate de la revalorisation du régime indemnitaire de 100 euros nets pour les auxiliaires de puéricultures.**
- l'augmentation du régime indemnitaire comme évoqué en réunion en 3 fois à savoir +30 euros en 2025, +30 euros en 2026 (60 euros), +30 euros en 2027 (gain pour l'agent 90 euros).**
- une transparence sur l'octroi du CIA par direction, nous exigeons les montants des enveloppes.**
- l'arrêt immédiat de l'expérimentation de la réorganisation à la DTE.**
- des effectifs supplémentaires pour le personnel des écoles (RO, AE, ATSEM) et résorption de la précarité pour ces métiers**
- la reconnaissance de la pénibilité, des conditions de travail, et clause de revoyure du temps de travail.**

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

**Pour le Syndicat CGT des Territoriaux de Rouen  
Guillaume LAROSE  
Secrétaire Général**